Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260407-2026040718-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Conseil Municipal du 7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2026
Date d'affichage : 31 mars 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-04-07-18 : Demande de remboursement de factures EDF

Rapporteur : Nicolas BESREST

Il est indiqué au Conseil municipal que suite à un sinistre survenu en octobre 2022 dans l'habitation de Madame TREVILLY située 7 Rue du Levant, sinistre provoqué par un incendie dans la propriété voisine dont le mur de garage est mitoyen avec celui de Madame TREVILLY, une demande de branchement provisoire avait été faite, dans l'urgence, par la Mairie. Le contrat ayant été signé par Monsieur le Maire la Commune a été mise en demeure de régler les factures EDF pour un montant de 5 724,04 €.
Afin d'obtenir le remboursement de cette somme, le Conseil municipal :

- Autoriser Monsieur le Maire à établir un titre de recettes d'un montant de 5 724,04 € au nom de Madame TREVILLY, à charge pour elle de se faire rembourser par son assurance

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 8 avril 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor